



La voie ferrée marque la limite actuelle entre Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville. Au premier plan l'hôpital détruit depuis. (Fonds CREDOP).

IVR11\_20177800533NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) CREDOP  
communication libre, reproduction soumise à autorisation